



Fond de garantie d'aide au victime et projet d'achat d'un bien

Par **Anonyme 66**, le **13/06/2016** à **13:27**

Bonjours, mon conjoint paît tout les mois ça dette au fond de garantie d'aide au victime suite à de grosse bêtises qu'il a commis il y a plusieurs années . Aujourd'hui je souhaiterais faire un achat immobilier avec lui en empruntant mais j'ai peur que notre bien puisse être saisi même si il continue à régler ça dette mensuellement et qu'il augmente éventuellement les mensualités . Dans ma logique je me dit que quitte à payer un loyer tout les mois autant mettre cette même somme dans un crédit et être propriétaire, pour notre budget cela ne changerai rien mais en revanche on pourrait mettre plus dans les partie civile car on aboutirais notre projet et je serais prête à l'aider pour régler ces dettes. Y a t-il un risque si la maison et au deux nom et que nous somme mariée ? Cela peut il ce négocier en amont avec le fond de garantis ? . Et il possible d'emprunter à deux et d'effectuer cet achat seulement en mon nom ?
Merci d'avance de votre aide .

Par **chris_ldv**, le **14/12/2016** à **15:15**

Bonjour,

N'achetez rien ensemble.

De toute manière vous ne pourrez pas emprunter sur 2 noms et acheter un bien immobilier à votre seul nom.

Cordialement,